

<b>Compte-rendu du conseil municipal</b> <b>Séance du 28 janvier 2022</b>
--

Réuni sur convocation du maire, le conseil municipal s'est tenu sous la présidence de David Taupiac, maire de la commune.

Etaient présents : Eric Ballester, Catherine Villadiou et Patrice Etienne, maires-adjoints, Stéphanie Bordes, Jean-Luc Gauran, Richard Tourisseau, Michèle Villemur.

Visio : Patrice Cuquel, Dominique Payer, Lionel Pouteau, Marie-Hélène Razafimanantsoa, Gilles Ternier,

Excusés : Céline Chauveau, Christine Trecat.

**1°) Désignation d'un secrétaire de séance :**

Stéphanie Bordes est désignée secrétaire de séance.

**2°) Adoption du compte-rendu de la séance du 17 décembre 2021 :**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

**3°) Déclaration d'intention d'aliéner :**

Le conseil municipal est amené à se prononcer sur l'exercice du droit de préemption sur différentes parcelles :

- section AD numéro 76 (134 m<sup>2</sup>) ;
- section A numéro 407 (284 m<sup>2</sup>) ;
- section AL numéros 2, 3 et 4 au Héouga (8 559 m<sup>2</sup>) ;
- section AL numéros 1, 2 et 4 au Héouga (12 525 m<sup>2</sup>) ;
- section AH numéro 159 1, avenue de la Hount (121 m<sup>2</sup>) ;
- section AE numéro 21 chemin de ronde (183 m<sup>2</sup>).

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, Patrice Cuquel ne participant pas au vote, décide de ne pas exercer le droit de préemption sur l'ensemble des parcelles précitées.

**4°) Renouvellement ligne de trésorerie Crédit Agricole :**

Eric Ballester, maire adjoint chargé des finances, propose de renouveler la ligne de trésorerie que nous avons auprès de La Banque Postale aux conditions suivantes :

- montant : 200 000 €
- durée : 364 jours avec une prise d'effet au 23 juin 2021
- taux d'intérêt : variable sur Euribor 3 mois
- intérêts remboursables trimestriellement
- frais de dossier : 500 €
- conditions financières : index + 1,4% de marge financière.

Après en avoir délibéré, le conseil, adopte la proposition à l'unanimité.

**5°) Engagement des dépenses d'investissement :**

Eric Ballester, maire adjoint chargé des finances, présente la délibération du conseil qui consiste à autoriser les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts sur le budget 2021. Il s'agit d'une dépense portant sur les signaux Girod avec la fourniture d'un miroir inox poli antigivre avec encadrement et réflecteur inox pour un montant de 1275.08 € ttc.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**6°) Subvention exceptionnelle 2021 ACLED :**

Suite au concert de Mathieu Chazarenc et son quartet en août 2021, le conseil est amené à se prononcer sur une subvention exceptionnelle pour un montant de 500€.

La décision modificative est adoptée à l'unanimité.

**7°) Révision PLU, arrêt et bilan concertation :**

Monsieur le maire présente au conseil municipal l'étude du bilan de concertation pour la révision du plan local d'urbanisme (PLU) et propose d'en voter l'arrêt.

Les prochaines étapes :

Examen PPA : février à avril 2022

Enquête publique : mai-juin 2022

Rapport commissaire enquêteur : juillet 2022

Approbation : septembre 2022

Délibération adoptée.

**8°) Tableau des emplois :**

Le conseil municipal est amené à se prononcer sur la mise à jour du tableau des emplois municipaux.

FILIERE	<u>EMPLOI</u>	CADRES D'EMPLOIS	CAT.
ADMINISTRATIVE	1	Attachés territoriaux	A
ADMINISTRATIVE	3	Rédacteurs territoriaux	B
ADMINISTRATIVE	2	Adjoints administratifs	C
CULTURELLE	1	Assistant de conservation	B
TECHNIQUE	7	Adjoints techniques	C
MEDICO-SOCIALE	4	Médecins territoriaux	A

Le tableau est adopté à l'unanimité.

**9°) RIFSEEP :**

Le conseil municipal est amené à se prononcer sur le rajout du cadre d'emploi des attachés territoriaux catégorie A.

	Montants annuels maxima de l'IFSE	Montants annuels maxima du CIA
Groupe 1	25 500 €	4 500 €
Groupe 2	20 400 €	3 600 €

Le conseil se prononce favorablement à l'unanimité.

### **10°) Questions diverses :**

- *Extension de la ZA Labarthète* : Le maire nous présente les grandes lignes de l'étude de l'aménagement de l'opération qui sera mise en oeuvre par la CCBL, sur les 4 hectares prévus à cet effet.
- *SIDEL* : Lionel Pouteau, en tant que vice-président du SIDEL, nous présente les enjeux du vote qui aura lieu le 15 février 2022. La mise en œuvre d'une nouvelle tarification, reposant non plus sur la taxe sur les ordures ménagères, et donc la valeur locative, mais sur la consommation effective de déchets. Cette tarification favorisera la collecte sélective des déchets, avec comme objectif, à terme, que les futures poubelles noires ne recueillent que les 37 % des déchets qui en relèvent.
- *Plan façades* : pour la première année, une vingtaine de dossiers a été déposé et après réception des candidatures, une dizaine sont analysés. Point qui sera abordé lors d'un prochain conseil.
- *Saison estivale 2022* : préparation de la saison 2022 notamment pour le recrutement. Date d'ouverture de la base de loisirs : 25 juin 2022 et fermeture : 28 août 2022.
- *Mémoire André Daguin* : Suite à la saisine de la fille d'André Daguin, le maire demande aux conseillers municipaux de formuler des propositions pour commémorer le nom d'André Daguin sur la commune de Saint-Clar.
- *Projet maison de santé* : le conseil a pu découvrir le projet présenté par l'architecte, à partir duquel sera déposé le permis de construire. Calendrier final : 4<sup>ème</sup> trimestre 2023.

\* \* \*

La séance est levée à 22 h.

La secrétaire de séance,

S. Bordes